



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 2 septembre 2014

### **Présents :**

M. Gabriel Fournier- maire

MM Patrick Leflaive, Thierry Bellang, Mmes Marlène Gasser, Frédérique Panouillot, adjoints

MM Mmes Françoise Bidalot, Patrick Dévigne, Didier Duriaux, Astrid François, Jean Luc Gaume, Marie Chantal Latour, David Masson, Mian Sylvie, conseillers

**Absent :** Michel Hojlo, Valérie Rousseaux

**Procurations :** Michel HOJLO à Marie-Chantal LATOUR, Valérie ROUSSEaux à Marlène GASSER

**Secrétaire de séance :** Sylvie MIAN

### **Ordre du jour :**

- I – Rentrée scolaire
- II – Accessibilité de la mairie
- III – Projet d'un Pôle Santé
- IV – Questions diverses

### **I – Rentrée scolaire**

Marlène GASSER dresse un état des lieux de la rentrée scolaire.

116 élèves sont inscrits à l'école dirigée par Mademoiselle PEULTIER.

Il est question du temps NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), les enfants terminant

désormais les cours à 15h45.

Une animation est proposée de 16h à 17h (coût environ de 0,80 € par enfant) et la garderie fonctionne de 17h à 18h30.

Le mercredi, la cantine est réservée aux élèves inscrits aux activités du mercredi après-midi (règle imposée par la Communauté d'agglomération).

## II – Accessibilité de la mairie

Compte-tenu de l'importance des travaux à engager et afin de pouvoir bénéficier d'une subvention, le Conseil décide de demander la prolongation de la convention « Coeur de Village ».

Le montant des travaux est estimé à 160 000 €.

Le Conseil décide de lancer une étude de faisabilité du projet et mandate le maire pour lancer un appel d'offre auprès d'architectes et entreprendre les démarches administratives.

## III – Projet d'un Pôle Santé

D'ici 2 ans, le Dr QUOST qui accueille actuellement le cabinet médical (3 médecins) sur sa propriété fera valoir ses droits à la retraite.

Les Dr HESS et LANG, généralistes exerçant à Bligny, auront alors besoin de nouveaux locaux pour poursuivre leur activité.

Le Conseil considère qu'il est important de maintenir une activité médicale sur la commune et projette d'aménager un Pôle Santé (médecins généralistes, kinésithérapeutes et autres professions médicales).

Le bâtiment communal proche de la salle des fêtes (360 m<sup>2</sup> aménageables) pourrait accueillir ce Pôle.

Le coût d'aménagement du bâtiment est estimé à environ 800 000 €. Il serait financé par un emprunt sur 15 ans, remboursé avec les loyers versés par les professionnels, et des subventions accordées dans le cadre du maintien d'une activité médicale en milieu rural.

Les Dr HESS et LANG qui ont rejoint le Conseil sont d'accord pour occuper une surface de 120 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée, au prix mensuel d'environ 10 € le m<sup>2</sup>.

Elles s'engagent à trouver un 3ème médecin généraliste.

Un cabinet de kinésithérapeutes installé à Beaune se dit intéressé par une surface de 100 m<sup>2</sup> à l'étage.

14 conseillers se prononcent POUR ce projet tout en émettant pour certains des réserves.

1 conseiller est CONTRE.

Le maire est autorisé à lancer la procédure auprès de consultants.

## IV – Questions diverses

- Commission locale d'évaluation des transferts de charge

Patrick LEFLAIVE (10 voix pour, 4 abstentions, 1 contre) est désigné délégué titulaire à la Commission locale d'évaluation des transferts de charge.

Marie-Chantal LATOUR (15 voix pour) est désignée déléguée suppléante.

- Logement T4 de l'ancienne cure

Deux familles se sont portées candidates.

Un dossier est écarté, le deuxième est mis à l'étude.

- Panneaux indicateurs de vitesse

Le Conseil valide l'achat de 2 panneaux au prix de 4 900 €.

Thierry BELLANG est chargé de reprendre contact avec l'entreprise.

- Acquisition et maintenance d'un photocopieur

L'offre de Bourgogne Reprographie, seule entreprise habilitée à intervenir sur les matériels dont la commune assure l'entretien (photocopieur de l'école notamment), est acceptée.

- Droits de préemption

Le Conseil décide de ne pas préempter sur la vente de 2 maisons.

- Indemnisation stagiaire

Un bon d'achat de 200 € sera offert au stagiaire.

- Deux offres de prêts (Crédit Agricole et Caisse d'Épargne) pour l'acquisition du terrain situé derrière le cimetière sont présentées.

Celle du Crédit Agricole, la plus intéressante, est retenue (15 votes pour) : emprunt de 75 000 € sur 2 ans au taux de 1,67 % + 150 € de frais de dossier.

- Voisins vigilants

Le groupe de travail se réunira en octobre.

- Relais assistantes maternelles RAM Vignoles

Une activité annuelle sera proposée aux enfants de moins de 3 ans à la salle des fêtes.

Le Conseil valide cette prestation sous réserve de l'accord du président du Foyer rural qui gère les locaux.

- Extension du gaz

La redevance pour l'extension du gaz (29 mètres) s'élève à 383,07 €

- Abribus

L'architecte des bâtiments de France s'oppose au projet qui doit être revu.

- Redevance ordures salle des fêtes

La redevance ordures ménagères de la salle des fêtes s'élève à 1 283 ,70 €

- Siceco :

Patrick LEFLAIVE remplacera Michel HOJLO à la réunion du SICECO programmée le 4 septembre prochain.

- Prochains rendez-vous :

Commémoration de la libération de Bligny le 6 septembre 2014 à 18 heures

**Réunion de la commission personnel le 23 septembre 2014 à 19 heures**

**Conseil municipal le 30 septembre 2014 à 19 heures**

**Réunion de la commission communication le 7 octobre à 19h30**